

Modalités de la rentrée 2020 aux lycées Mireille Grenet

Les modalités de la rentrée 2020 s'inscrivent dans le plan de continuité pédagogique élaboré par le Ministère de l'Education Nationale (cf site Eduscol), selon trois hypothèses :

1 / Rentrée "normale" : elle se fait dans le cadre du protocole sanitaire de juillet 2020 :

- distanciation physique assouplie
- application des gestes barrières :
 - lavage des mains
 - port du masque obligatoire dans toutes les situations où la distance d'un mètre ne peut être respectée
 - ventilation des classes et des locaux
 - sens de circulation
- nettoyage et désinfection des locaux
 - nettoyage des sols 1 fois par jour
 - désinfection des surfaces fréquemment touchées 1 fois par jour

2 / Rentrée avec circulation active du virus

- accueil en 1/2 classes, avec alternance du présentiel semaine A / semaine B. Chaque élève alternera une semaine en présentiel et une semaine en distanciel.
- Utilisation des outils numériques (ENT, Pronote, visionconférences, ...) pour assurer la continuité pédagogique, selon les modalités arrêtées par chaque enseignant.
- Accueil avec présentiel renforcé, dans la mesure du possible pour les élèves identifiés comme en difficulté
- Pour le présentiel en établissement, les précautions suivantes seront prises
 - vérification de la température à l'entrée de la cité et lavage des mains
 - port du masque obligatoire dans l'enceintes et aux abords de l'établissement
 - précautions préconisées par le protocole en vigueur

3 / Rentrée avec circulation très active du virus

- fermeture de l'établissement, pas d'accueil des élèves.
- Enseignement à distance exclusivement, sur les modalités expérimentées lors de la crise sanitaire de mars à juin 2020
- Vigilance et repérage des difficultés pour éviter le décrochage scolaire et les difficultés
- prêt de matériel informatique aux élèves qui n'en disposent pas, dans la mesure du possible

Comme l'a rappelé récemment le Ministre de l'Education Nationale, nous sommes actuellement dans la situation d'une rentrée "normale".

Il revient aux familles de fournir des masques en nombre suffisant pour les élèves (compter 1 masque pour 3h, donc 3 masques pour une journée, voire 4 si transport scolaire).

Il est possible que cette situation évolue à tout moment. La vigilance est de la responsabilité de chacun et il convient de rappeler à vos enfants l'importance des gestes barrières et du port du masque, même si les jeunes sont plus asymptomatiques que les personnes plus âgées. Il est en particulier important de porter un masque dans toutes les situations extérieures à l'entrée et à la sortie de la cité scolaire : transports, attente avant d'entrer, regroupements en attente des bus ou à la gare, ...

L'État et la Région fournissent pour leur part les masques pour leurs personnels.

Nous vous tiendrons informés par les canaux habituels (site internet, Pronote, ENT, page Facebook des lycées Mireille Grenet, compte Instagram) de notre adaptation afin de pouvoir répondre au mieux aux évolutions du contexte sanitaire.